

AG SFA DES ARTISTES SYNDIQUÉ·ES DU DOUBLAGE

Le Syndicat français des artistes interprètes CGT invitent les artistes interprètes syndiqué·es au SFA, actif·ives dans les domaines du doublage, du jeu-vidéo et de la voix enregistrée à se réunir

**en Assemblée générale, le lundi 24 novembre 2025 à partir de 19h,
à la Salle Jaurès de la Bourse du Travail de Paris,
3 rue du Château d'Eau, Paris 10e, métro République.**

Le 16 octobre dernier, une AG des artistes du doublage syndiqué·es au SFA s'est tenu. Malgré une faible participation (- de 50 présents ou représentés), **deux décisions ont été prises** : d'une part et à une très courte majorité, **l'arrêt de la participation aux négociations** concernant l'encadrement des exploitations IA dans le doublage, et, d'autre part, étant donné la courte majorité et la faible participation, **la nécessité de se revoir rapidement pour confirmer, ou non, la décision d'arrêter la négociation.** Cette deuxième décision a été prise à l'unanimité.

En conséquence, nous invitons l'ensemble des adhérent·es du SFA, actif·ives dans le domaine de la voix enregistrée, à se réunir en AG le 24 novembre, sur cet ordre du jour :

- **Discussion et prise de décision sur la reprise, ou non, par le SFA de la négociation ouverte avec les commanditaires de doublage au sein du comité de suivi DAD-R, concernant l'encadrement collectif des éventuelles cessions individuelles des droits d'exploitation à fins d'usage IA.**

Afin d'assurer que nous ayons du temps pour discuter et débattre, nous proposons le déroulé suivants :

- **19h00** : Début de l'émargement
- **19h30** : Ouverture des débats
 - **Rappel des enjeux et de l'historique de nos mobilisations face à l'IA** : *État du droit français et européen, nos revendications, nos actions passés...*
 - **Rappel des orientations du SFA en matière de protection des interprètes face à l'IA** : *Que défendons-nous ? que revendiquons-nous ? auprès de qui ?*
 - **État des lieux de la négociation IA dans le doublage en France et à l'étranger** : *Que s'est-il passé depuis 1 an ½ dans la négo ? Quels accords et quelles perspectives à l'étranger (USA, Allemagne, Italie...) ?*
 - **Régulation réglementaire ou conventionnelle : Opposition ou complémentarité des démarches ?** *Obtenir des limitations de l'usage de l'IA par l'état est-il contradictoire avec une négociation conventionnelle afin d'encadrer des éventuels usages ? La démarche conventionnelle peut-elle inspirer la législation ?*
 - **Explication de la position des négociateurs** : *Que souhaitons-nous obtenir par la négociation ? Quelles améliorations par rapport à la situation actuelle ? Quelles craintes en cas de non-reprise ?*

- **21h30** : **Prise de décisions : Pour ou contre la reprise de la négociation par le SFA ?**

Éventuels autres points à trancher, en fonction de nos discussions.

Ces questions sont certes complexes mais essentielles pour l'avenir de nos métiers !

SOYONS NOMBREUX·EUSES SUR PLACE POUR DÉCIDER ENSEMBLE !

**RDV lundi 24 novembre 2025 à partir de 19h, à la Bourse du travail de Paris,
Salle Jaurès, 3 rue du Château d'Eau, Paris 10e, métro République.**

**AG RÉSERVÉE AUX SEUL·ES SYNDIQUÉ·ES DU SFA
RÉGULARISATION D'ADHÉSION POSSIBLE D'ICI LÀ OU SUR PLACE
Possibilité de donner son pouvoir MAIS PRÉSENCE VIVEMENT CONSEILLÉE !**